

Cohérence des politiques et changement climatique au Sénégal

Ndiaga Diop, Chargé de programmes au Réseau sur les
Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO)

ATELIER du RCD 2013

Guinée

- I. Grandes lignes de la politiques des pêches au Sénégal**
- II. Rappel du contexte**
- III. Cadre d'analyse de la politique**
- IV. Quelques incohérences de la politique**
- V. Recommandations**

I. Grandes lignes de la politiques des pêches au Sénégal (1/4)

Les politiques postindépendances en matière de pêche ont connu deux phases :

1. L'objectif recherché dans la première phase est de booster la production artisanale pour satisfaire la demande nationale et l'exploitation en produits halieutiques. Cette politique volontariste de l'Etat a encouragé la course aux poissons entraînant une surexploitation des ressources.

2. La deuxième phase constitue une réponse aux effets néfastes de la phase précédente (la cogestion est promue pour une participation des acteurs dans les processus de gestion, de gouvernance et de surveillance des pêches au niveau local, les permis de pêche artisanale, ...

Malheureusement, la baisse continue du rendement des professionnels de la pêche, les conditions environnementales défavorables, l'effort de pêche galopante et la séparation entre pêche maritime et aquaculture constituent entre autres des obstacles à l'administration des pêches d'atteindre les objectifs de la lettre de politique sectorielle pêche.

I. Grandes lignes de la politiques des pêches au Sénégal (2/4)

La lettre de politique sectorielle pêche (2007) au Sénégal élaborée suivant une démarche participative, vise :

Objectif 1 : Gestion durable et restauration des ressources halieutiques

- a) **La maîtrise et la gestion des capacités de pêche maritime** (l'immatriculation des pirogues, l'élaboration d'un plan national de gestion de la capacité de pêche, ...)
- b) **Le contrôle de l'accès aux ressources halieutiques** (l'effectivité du permis de pêche artisanale, ...)

Objectif 1 : Gestion durable et restauration des ressources halieutiques

c) l'instauration de plans d'aménagement des pêcheries pour assurer durabilité biologique, économique, et environnementale de la pêche

d) la promotion d'une politique de conservation de la ressource dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières : Elle demeure une préoccupation constante, compte tenu de l'état de dégradation progressif des écosystèmes marins.

I. Grandes lignes de la politiques des pêches au Sénégal (4/4)

e) le renforcement et l'adaptation de la recherche halieutique : sera renforcée mais surtout tournée vers l'aménagement des pêches, compte tenu de la rareté de certaines espèces, de l'affluence de nouveaux intervenants et des menaces et agressions multiformes de l'écosystème marin.

Objectif 2 : Satisfaction de la demande nationale

a) Promouvoir le secteur de la pêche continentale et de l'aquaculture

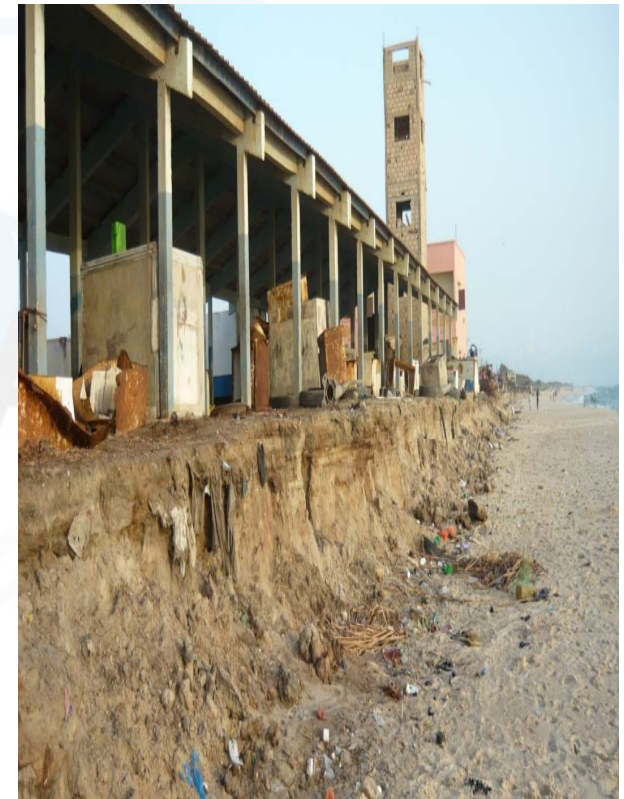
b) réduire les pertes post captures

Objectif 3 : La valorisation maximale des ressources

Objectif 4 : La qualification des professionnels du secteur Le renforcement de capacité en gestion des ressources halieutiques, pratiques de pêche responsable, sécurité des pêcheurs artisans, hygiène et qualité des produits aux diverses professions (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, distributeurs)

II. Rappel du contexte (1/3)

- (a) Les contraintes liées à l'exploitation des ressources halieutiques et de ses impacts sur l'environnement marin :
- Fortes capacités de prélèvement entraînant une surexploitation et une dégradation des principaux stocks à valeur commerciale élevée avec risque d'effondrement pour certains et pleine exploitation des autres ressources halieutiques ;
 - Existence d'un régime d'accès insuffisamment contrôlé de la pêche artisanale ayant pour conséquence une expansion non maîtrisée du parc piroguier ;
 - Dégradation continue des zones côtières liée à la pollution, la destruction des habitats marins et l'érosion côtière ;



II. Rappel du contexte (2/3)

Les contraintes liées au système de gestion actuel des ressources halieutiques :

Faiblesse du système de gestion des pêches et absence d'un système d'aménagement basé sur des plans de gestion intégrés des différentes pêcheries nationales fondés sur des mesures techniques, sociales et économiques cohérentes articulées autour d'objectifs clairs de gestion des pêcheries ;



II. Rappel du contexte (3/3)

Faibles capacités de la recherche et dépendance financière des programmes de recherche des fonds de l'accord de pêche avec l'Union Européenne. On note encore une faiblesse des connaissances scientifiques portant sur les principaux stocks exploités, leur potentiel exploitable et l'effort de pêche permissible sur les ressources halieutiques de la ZEE nationale;

Manque de politique cohérente de surveillance des pêches référencée à des objectifs d'aménagement précis ; faible efficacité de la politique actuelle de surveillance des pêches ;



III. Cadre d'analyse de la politique

L'approche est fondée sur quatre niveaux d'analyse

- Le premier niveau se trouve à l'intérieur d'une politique sectorielle donnée, où les objectifs, d'initiatives politiques et les moyens entrent en conflit.
- Le deuxième niveau d'incohérence concerne une politique d'un secteur qui est contrecarrée ou neutralisée par une intervention politique dans un autre secteur d'activité.
- Le troisième niveau se réfère aux politiques à l'échelle internationale. Cette échelle concerne la place des politiques nationales dans le contexte international.
- Le quatrième et dernier niveau met en jeu les traités ou accords internationaux, ...

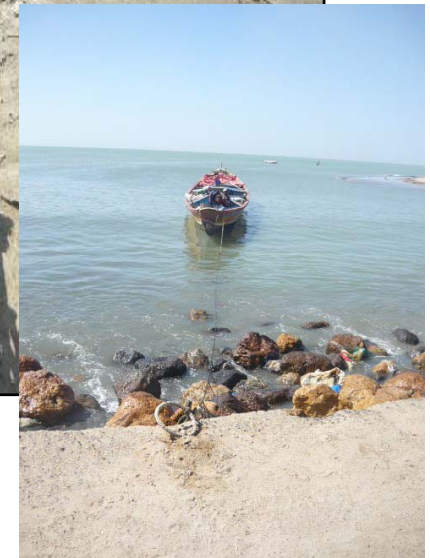
IV. Incohérences des politiques de pêche 1/6

Premier niveau d'analyse (au niveau de la politique) 1/2

-La politique de pêche au Sénégal ne fait aucune référence au CC malgré le contexte de dégradation des écosystèmes côtiers et marins mise en exergue dans le diagnostic du secteur

- l'environnement est une compétence transférée aux collectivités locales alors la pêche est gérée par le pouvoir centrale (le ministère) : ce contexte limite les actions du ministère des pêches.

- la politique des pêche est impuissante devant les impacts biophysiques du CC sur les zones côtières : les acteurs s'adaptent.



IV. Incohérences des politiques de pêche 2/6

Premier niveau d'analyse (au niveau de la politique) 2/2

- Incohérences entre les objectifs, les actions à mettre en œuvre et les moyens mobilisés pour la mise de la politique de pêche : surexploitation/accès à la ressource toujours libre ;
- Insuffisance de la mise en œuvre du Code des pêche de 98 : destruction d'habitats côtiers (monofilaments, dragage des fonds rocheuses/chalutage, ...)
- la dichotomie entre la recherche et l'administration des pêches (le CRODT est sous tutelle du Ministère de l'agriculture,... ses activités sont financées par les accords de pêche.



Devant l'augmentation des températures et de la salinité, les pêcheurs de Foundiougne développent cette stratégie qui consiste à mettre les filets sur une sorte de claie surplombant le fleuve afin de maintenir leur humidité car disent-ils la température détruit les filets.

Deuxième niveau d'analyse (politique des pêches et autres politiques sectorielles) 1/2

-l'obstacle majeure de l'adaptation de la pêche au CC est l'absence de coordination entre le ministère de l'environnement et celui de la pêche : la pêche n'est une priorité dans les PANA,

- les AMP en tant que outil de gestion des ressources halieutiques et stratégies d'adaptation au CC sont gérées par le ministère de l'environnement,

- les mangroves, zones de frayères et reproduction de plusieurs espèces marines et côtières sont aussi gérées par l'environnement,

- ainsi, le ministère de la pêche n'a prévu aucune actions pour sauvegarder l'écosystème de mangrove (source de bois pour la transformation artisanale des produits halieutiques)



Deuxième niveau d'analyse (politique des pêches et autres politiques sectorielles) 2/2

-Subvention du carburant pirogue (estimé à 2 milliards/an) : permet aux pêcheurs de renforcer la capacité de pêche, entraînant davantage une surexploitation des ressources et une dégradation des écosystèmes (aucune limitation des captures malgré la surexploitation déjà constatée)

-l'utilisation du bois pour la fabrication des pirogues est une sources de dégradation des forêts (près 20000 pirogues répertoriées au Sénégal)

- l'aquaculture est séparée de la pêche ce qui impose une révision de la politique des pêche dont une partie reposée sur l'aquaculture (gérée par l'environnement).



Pirogue artisanale à senne tournantes : 27 m de long, 3 à 3,5 m de largeur, et 3 à 3,5 m de hauteur, Capacité : 3 à 4 camions frigorifiques de 2 à 3 tonnes

Troisième niveau d'analyse (politique des pêches et contexte régional)

- La dimension régionale n'est développée dans la lettre de politique sectorielle pêche : elle est prise en charge dans le cadre de la commission sous-régionale des pêches (CSRP):
- signature d'accords de pêche sur les stocks partagés (exemple sur les pélagiques) malgré le désaccords de tous les acteurs du secteur, chaque Etat met en avant ses intérêts économiques au détriment de la ressource
- insuffisance de la concertation entre les Etats : manque de volonté politique et vision concertée (la prise en compte du CC entraînent une gestion rigoureuse des ressources et de l'environnement ce qui entrainerait une baisse des retombées à court terme pour les acteurs)
- cependant, il y a des initiatives pour une prise en compte effective du CC au niveau régional (exemple du programme APPECCAO du REPAO, IUCN/UEMOA, ...)

Quatrième niveau d'analyse (politique des pêches et Accords internationaux)

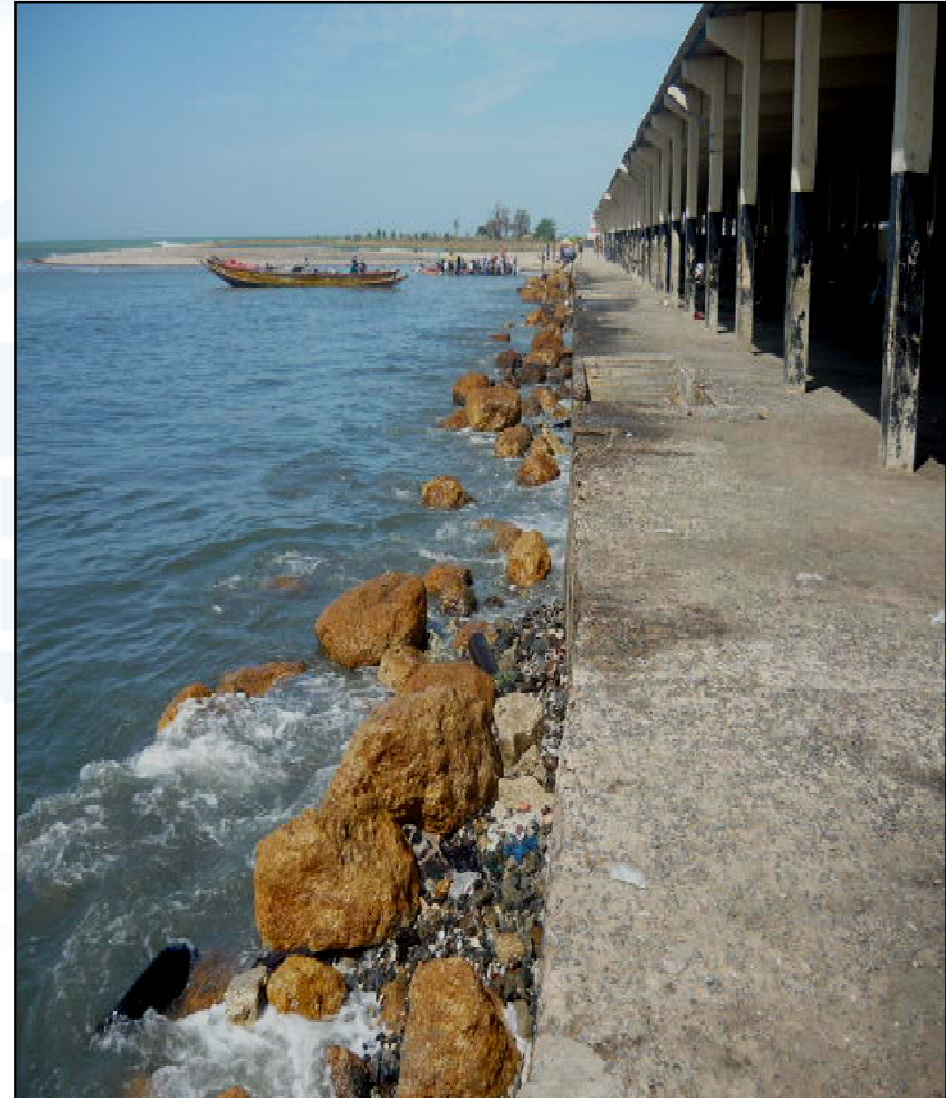
- les espèces démersales côtières sont en pleinement ou surexploitées depuis les années 90 et l'Etat continue à signer des accords de pêches sur ces stocks, (contradiction avec la CNUDM) accords 1997-2002 et 2002-2006
- Signature d'accords de pêche sans une bonne connaissance de l'état de la ressource et sans tenir de l'avis des acteurs (Accords de pêche à des bateaux russes en 2010-2012 portant sur les pélagiques hauturières):
- la pêche ne fait pas partie des secteurs prioritaires du Sénégal pris en compte dans la CCNUCC (alors que la pêche est un secteur émetteur de GES non évalué, + de 30 millions de litres de carburant consommés par an ; dévastateur de forêts, près de 20000 pirogues en bois ;

V. Recommandations (1/4)

La recherche de la cohérence des politiques est une solution à la prise en compte effective du CC dans les politiques publiques (pêche, environnement, commerce, etc.)

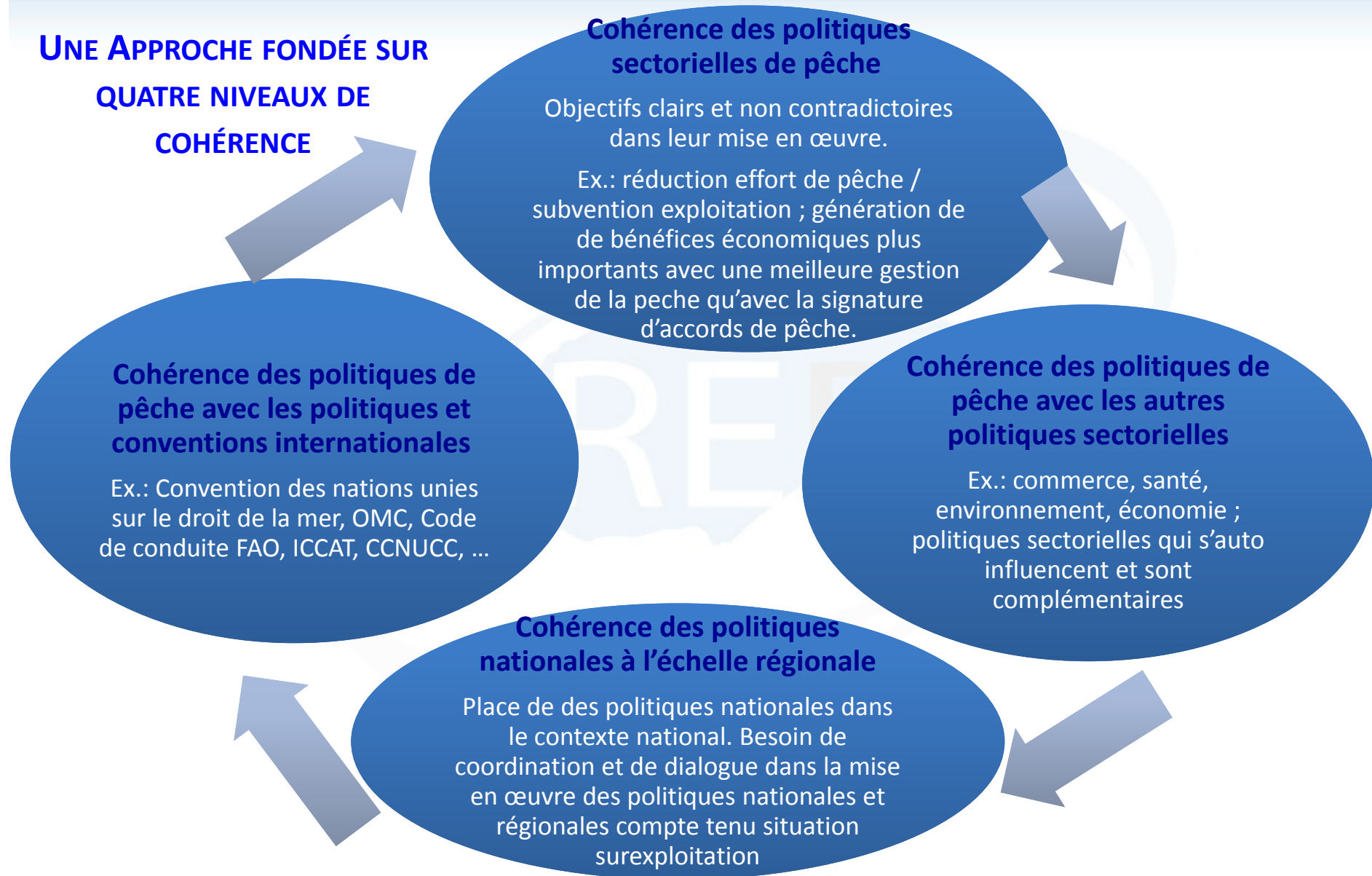
Les ressources et les écosystèmes sont respectivement partagées et transfrontaliers

Il faut penser global et agir local suivant un processus ascendant.

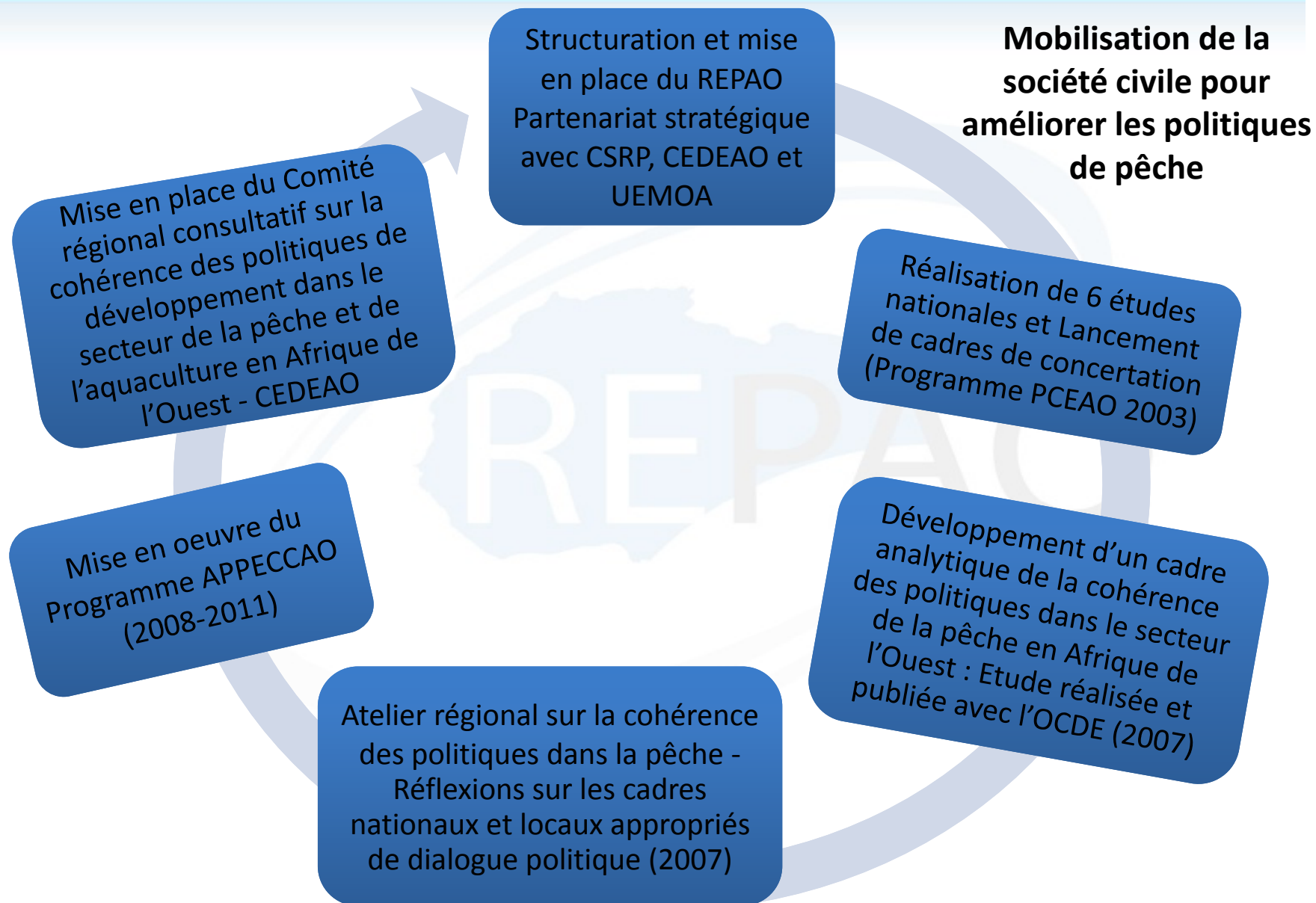


V. Recommandations (2/4)

UNE APPROCHE FONDÉE SUR QUATRE NIVEAUX DE COHÉRENCE




V. Recommandations (3/4)



V. Recommandations (4/4)

- ❖ Assurer le fonctionnement du Comité régional de suivi de la cohérence des politiques en vue de le rendre pérenne (CEDEAO/REPAO)
- ❖ Appuyer la mise en place des Comités locaux et nationaux de suivi de la cohérence des politiques (sur la base des espaces de concertation et de dialogue politique existants) et leur fonctionnement (CEDEAO/REPAO)
- ❖ Susciter l'engagement des acteurs et appuyer leur mise en réseau pour favoriser leur participation effective à la formulation et à la mise en œuvre des politiques des pêches au niveau national et régional (REPAO, RAMPAAO, ...)
- ❖ Adoption des conditions minimales d'accès à la ressources dans la zone CSR
- ❖ Définir une approche concertée et régionale pour :
 - ✓ la conservation et la gestion des ressources halieutiques
 - ✓ le contrôle de la capacité de l'effort de pêche
 - ✓ la mise en place d'un système de surveillance opérationnel et cohérent
 - ✓ L'adéquation et l'harmonisation des législations dans la région.
 - ✓ L'adaptation au changement climatique



The image features a map of Senegal with several geographical locations labeled in blue text: 'Sénégal' at the top, 'Lac de Guiers' in the north, 'Vallée du Fouta' in the center, 'Delta du Saloum' on the west coast, 'Casamance' in the south, 'Gambie' in the southwest, 'Niakhar' in the east, and 'Fatick' on the far east coast. The map is overlaid on a background of a blue sky and ocean. On the left side, there are decorative elements including a school of colorful fish, several blue dolphins leaping from the water, and four small, stylized islands or reefs with green vegetation and white waves.

**MERCI
DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**